



COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2025

Présent.e.x.s : Martin Chevrier, Julie Gusthiot, Quentin Roiron, Mathilde Foehr, Leo De Abreu, Gerd Rothenberg

Excusé.e.x.s : Giulia Laratta

PV : Leo De Abreu

**18h30 AEG**

*La Géo, et après ?*

*Voyage à Berlin*

Nina, Noélie

Dans le but de pouvoir échanger avec des professionnel·le·x·s du milieu de la géographie et de se projeter dans les différentes formations consécutives offertes par l'Université de Genève en discutant avec des étudiant·e·x·s de Master, l'AEG souhaite organiser la conférence « La Géo et après ». Celle-ci a déjà été réalisée en 2023 ainsi qu'en 2024 et rencontré un certain succès auprès des étudiant·e·x·s en leur permettant de poser leurs questions concernant leur avenir professionnel et/ou académique. L'AEG souhaite ainsi réitérer cet événement afin que les nouveaux/elles étudiant·e·x·s puissent également en bénéficier. L'événement aura lieu le 16 décembre 2025.

Le panel est finalement composé de sept intervenant·e·s au total, au lieu des 9 initialement annoncé·e·s. Le montant de la demande est revisité à CHF 168.-, la demande s'élève donc à CHF 391.-

La demande concerne : les frais d'impression (23 CHF), de budget (200.-) et les cadeaux de remerciement (168.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 391.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur revue, soit CHF 391.-. On rappelle à l'AEG de faire plutôt des demandes à la séance d'avant, au lieu du jour même.**

**La subvention sera conditionnée à :**

**- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**

- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

### **Voyage à Berlin**

En 2026, le voyage d'étude du Bachelor de Géographie et Environnement transportera 35 étudiant·x·es et 5 enseignant·x·es à Berlin à partir de la thématique « Des fantômes géographiques à Berlin ». Inspirée du concept de « fantômes géographiques » notamment développé par la géographe Béatrice von Hirschhausen (2017), cette approche invite à explorer la rémanence de territorialités révolues dans les espaces contemporains ; les traces, persistances et absences qui habitent les paysages urbains. Le voyage aura lieu du 8 au 13 mars 2026.

Les frais d'hébergement comptés dans la demande ne sont que ceux des étudiantx. Une somme est également demandé pour le trajet aller. La demande est faite pour 30 étudiantx (nombre maximal), malgré qu'il y aura 35 participantx, pour respecter les statuts de la CGTF. Le voyage est ouvert à toutes les personnes intéressées, mais garde une forte portée académique.

La demande concerne : le forfait de 200.- par élève pour 30 élèves (6000 CHF), alloués à divers postes de dépenses tels que le voyage, le logement.

**La demande de subvention s'élève à CHF 6000.-.**

**Décision : La subvention est octroyée à hauteur demandée, soit CHF 6000.-  
On leur rappelle que en cas de devis de plus de CHF 200.-, il faut faire deux devis.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

<b>18h45 AELICO</b> <i>Journal Décadré</i>
---

Décadré est un journal créé par l'association d'étudiantx en littérature comparée, l'AELiCo qui a été reprise en main cette année scolaire 2025-2026. Avant tout, le journal est né de l'envie de créer un objet créatif pour s'exprimer et partager. Le journal sera un lieu de rencontre et de mélange, propre aux études comparatives et à la diversité de ses bancs qui nourrit ses expériences. Décadré c'est un fanzine qui sort des codes propres de l'université et qui accueille tous les processus artistiques et littéraires.

**L'association ne s'est pas présentée.**

**19h00 GIRAF***Chalet*

Logan, Cyril

Afin de créer un événement qui permettrait de rapprocher et de souder les différentes volées d'étudiant.e.x.s du master en développement territorial et de mieux mettre en relation les étudiant.e.x.s des filières HES-SO et Unige du master, le GIRAF a l'intention d'organiser un week-end qui se déroulera du 13 au 15 mars 2026 à Finhaut (VS). Ils envisagent d'accueillir 30 participant.e.x.s issu.e.x.s de toutes les volées et orientations du master ainsi que des autres filières en cas d'intérêts pour ces thématiques.

Le chiffre de 30 personnes se base sur le nombre de personnes inscrites les années précédentes. Le voyage est ouvert à toutes les orientations du Master. Le déroulé et cadrage exact de la visite du dimanche est encore à définir.

La demande concerne des frais de location d'un hébergement (1500 CHF), et de nourriture (650 CHF)

**La demande de subvention s'élève à CHF 2150.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, soit CHF 2150.-**

**La CGTF encourage GIRAF à solliciter aussi la HES pour des fonds lors de futurs voyages d'études.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

**19h15 MSOGSI***Voyage à Bruxelles*

Sioban, Claudia

La MSOGSI souhaite organiser un voyage à Bruxelles pour l'ensemble des étudiants des six masters du GSI. Ce voyage réunirait 20 étudiants issus de tous les programmes et a pour objectif d'offrir une immersion au cœur de la capitale européenne, à travers des visites institutionnelles, culturelles et éducatives. Le programme prévoit notamment des rencontres avec des acteurs européens, ainsi que des découvertes de lieux emblématiques. Des activités culturelles et de cohésion seraient également intégrées ou proposées en option, afin de renforcer les liens entre les étudiants et de leur permettre de découvrir la richesse historique et culturelle de la ville. Le voyage aura lieu du 13 au 15 avril 2026.

La demande concerne : le forfait de 200.- par élève pour 20 élèves (4000 CHF), alloués à divers postes de dépenses tels que le voyage, le logement, la visite de musées

Le voyage est ouvert à l'ensemble des étudiantexs en Master du GSI. Une participation financière de 50 à 75 francs sera demandée aux étudiantexs. Le GSI ne financera pas l'évènement cette année. Le MSOGSI prendra également en charge des coûts.

La demande concerne : le forfait de 200.- par élève pour 20 élèves (4000 CHF), alloués à divers postes de dépenses tels que le voyage, le logement, la visite de musées.

**La demande de subvention s'élève à CHF 4000.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, à savoir CHF 4000.- pour les postes de dépense du transport et du logement.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

**19h30 COMU**

*Projet 51 : Spectacle 25-26*

Romain, Zaccharias

Le projet de cette année parle avant tout d'humanité, mais avec une petite touche de science-fiction puisque nous suivront Robin, Bobby et Bill l'alien, sorte d'anthropologue de l'espace, voyageant dans le temps pour retracer la vie de Mia, la grand-mère de Robin. Leur épopée vise à répondre à la question "Qu'est-ce que l'humanité ?" en abordant des sujets tels que les rêves, l'amour ou encore le deuil. Le spectacle aura lieu du 14 au 17 mai 2026.

La location du Casino Théâtre, autre salle parfois utilisée, n'est pas possible étant donné les travaux. Un autre sponsor, en l'occurrence la Migros, subventionnera les frais de communication. Les activités culturelles s'occupent aussi d'une partie de la communication a priori, mais avec la tenue du carac festival, leur participation est incertaine. Les membres de l'association sont à presque totale majorité des étudiantexs.

La demande concerne des frais de location de salle (CHF 7'240.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 7'240.-**

**Décision : La subvention est octroyée à hauteur demandée, soit CHF 7'240.-**

**Décision :**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.

- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

#### **19h45 CIGUE**

*Salaires annuels*

Nico

La CGTF subventionne ce poste depuis 20 ans. La somme octroyée par la CGTF est destinée à couvrir une partie des salaires des postes de responsables des relations internes. Ces postes sont indispensables pour maintenir le fonctionnement horizontal et participatif de la coopérative.

La demande concerne : les salaires annuels (25'000 CHF)

**La demande de subvention s'élève à CHF 25'000.-.**

**Décision : La subvention est octroyée à hauteur demandée, soit CHF 25'000.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

#### **20h00 Divers**

- AJP : Conférence décroissance carcérale, Apéro + kdo : 229 CHF → ok
- KAMAF : Apéritif AG : 200 CHF → ok
- Club de débat : Apéritif procès fictif : 198 CHF → on leur demande par mail de nous présenter en quoi c'est un évènement qui diffère de leur fonctionnement ordinaire.
- Faitières facultaires : Applique-t-on le même régime que pour les autres associations (pas de subvention si comptabilité non rendue ou amnisitie), ou ont-elles le droit de toucher une subvention même en cas d'amnisitie ? comme les autres assos
- Fixer date repas de fin de semestre → envoyer frama

PV rédigé par Leo De Abreu.